

# RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue par visioconférence, le 30 mars 2022 à 19:30 heures.

**PRÉSENCES** M. Stéphan Dubé (Auclair), M. Daniel Dumont (Biencourt), M. Bernard Caron (Dégelis), Mme Vicky Ouellet (Lac-des-Aigles), Mme Linda Lévesque (Packington), Mme Diane Bouchard (Pohénégamook), M. André St-Pierre (St-Athanase), M. Alain Morin (St-Elzéar-de-Témiscouata), M. Alain Dubé (St-Eusèbe), Mme Claudia Beaulieu (St-Honoré-de-Témiscouata), M. Richard Dupuis (St-Jean-de-la-Lande), M. David Côté (St-Juste-du-Lac), M. Normand Lizotte (St-Louis-du-Ha! Ha!), M. Bruno Malenfant (St-Michel-du-Squatec), Mme Julie Gagnon (St-Pierre-de-Lamy) et M. Denis Blais (Témiscouata-sur-le-Lac), tous membres du conseil d'administration et formant quorum sous la présidence de M. Claude H. Pelletier (Rivière-Bleue).

Assistent également M. Maxime Groleau, Mme Jacinthe Potvin, M. Jean-François Martin et M. Gilles Caron (RIDT).

1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Claude H. Pelletier.

Il est proposé par M. Stéphan Dubé, appuyé par M. André St-Pierre, d'adopter l'ordre du jour et de garder le point varia ouvert.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2022-1612**

2) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE**

M. Maxime Groleau effectue la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée régulière et en fait un suivi, pour la rencontre tenue le 16 février 2022.

M. Claude H. Pelletier demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires.

Il est proposé par M. Bernard Caron, appuyé par M. Denis Blais, et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 16 février 2022 soit accepté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2022-1613**

3) **COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

Mme Jacinthe Potvin effectue la lecture des comptes payés et à payer.

Il est proposé par M. André St-Pierre, appuyé par M. Alain Dubé, que les listes suivantes des comptes payés et à payer soient acceptées.

**COMPTES PAYÉS AU 28 MARS 2022**

Groleau Maxime	250.00 \$
Martin Jean-François	250.00 \$
Potvin Jacinthe	250.00 \$
Beaulieu Renaud	250.00 \$
Cloutier Michel	250.00 \$
Martin Éric	250.00 \$
Émond Denis	250.00 \$
Dubé Clermont	250.00 \$
Ross Jilliane	250.00 \$
Beaulieu Claudia	43.01 \$
Bell Canada	1 094.00 \$
DAS Fédéral	2 967.26 \$
DAS Provincial	8 326.70 \$
Dubé Alain	23.00 \$
Exploitations JAFFA Inc	106 628.30 \$
Hydro-Québec	1 405.29 \$
Laurentide Re/Sources Inc	1 836.35 \$
Lévesque Claudia	43.01 \$
Lévesque Linda	14.01 \$
Ouellet Vicky	64.01 \$
Sanivac Montréal	29 318.63 \$
Société V.I.A. Inc	19 260.37 \$
<b>Total payés</b>	<b>173 273.94 \$</b>

**COMPTES À PAYER AU 28 MARS 2022**

Actuel Conseil Inc	4 024.13 \$
AOMGMR	352.98 \$
Avantis Coopérative	514.73 \$
Banque Nationale	764.40 \$
Bell Canada (ligne 1-800)	26.02 \$
BUROPRO Citation	515.62 \$
Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témiscouata	2 241.68 \$
Caisse Populaire Desjardins du Transcontinental	224.80 \$
Carrosserie Dégelis (2005) Inc	1 046.27 \$
Centre de services scolaire Fleuve-et-des-Lacs	214.22 \$

Conteneurs KRT Inc	14 945.59 \$
Équipement SMS	458.74 \$
Excavation Émilien Ouellet inc	91.98 \$
Ferme Yves Pelletier	553.31 \$
Financière Banque Nationale	1 866.58 \$
Garage André L'Italien	501.98 \$
Gator	10 022.37 \$
Gravier Bérubé & Fils Inc	538.95 \$
Harnois Énergies	2 613.14 \$
Imprimerie Excel Inc	562.23 \$
Info-Dimanche	308.14 \$
La Buanderie de Rivière-du-Loup	100.03 \$
La Capitale assurance	2 718.05 \$
Laurentide Re/Sources Inc	3 070.65 \$
Maheu & Maheu	128.77 \$
Martin Jean-François	905.41 \$
Master Card	1 953.94 \$
Municipalité de Dégelis	1 817.66 \$
Northwest Tires Inc	809.42 \$
Nova Envirocom	2 014.42 \$
Oxygène Design	2 379.98 \$
Pièces Témis Inc	532.36 \$
Place du Travailleur enr.	150.20 \$
Potvin Jacinthe	31.36 \$
Production Rouj Inc	4 485.00 \$
Purolator inc	69.81 \$
Radiateur Martin Inc	68.47 \$
Raymond Chabot Grant Thornton	747.33 \$
RMG Prévention	99.42 \$
Rosignol Transport LTD	880.71 \$
Services Sinistre express	287.40 \$
Simetech Environnement Inc	1 402.70 \$
Société V.I.A. inc	16 055.05 \$
Tremtech	258.69 \$
Tribu Communication Web	426.27 \$
<b>Total à payer</b>	<b>83 780.96 \$</b>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2022-1614

4) **ADMINISTRATION**

a) **Mode de transmission des informations aux administrateurs**

Avant chaque rencontre, la RIDT prépare et transmet différents documents aux administrateurs. Afin d'éviter le gaspillage de papier et la multiplication des informations, une demande est faite à chaque administrateur pour savoir s'ils souhaitent recevoir les convocations et informations par courriel, par courrier ou les deux.

b) **Projet de règlement – Rémunération des élus municipaux siégeant à la RIDT**

Le projet de règlement n°13 – Traitement des membres du conseil d'administration est déposé aux administrateurs.

Un avis de motion avait été donné lors de la rencontre précédente et un avis public sera publié dans le journal Infodimanche avant l'adoption de ce règlement lors d'une prochaine séance. Une copie du règlement est disponible sur le site web de la RIDT.

c) **Rapport – États financiers vérifiés au 31 décembre 2021**

M. Maxime Groleau effectue la présentation des états financiers vérifiés au 31 décembre 2021. Ceux-ci ont été préparés par Raymond Chabot Grant Thornton.

Il est proposé par M. Bernard Caron, appuyé par Mme Vicky Ouellet, d'approuver les états financiers vérifiés de la RIDT au 31 décembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2022-1615

Une copie sera transmise à chaque municipalité membre afin que les conseils municipaux les entérinent aussi.

d) **Rapport – Audit de conformité sur le dépôt des états financiers annuels**

Chaque année, la RIDT doit transmettre ses états financiers vérifiés au plus tard le 15 avril de l'année suivante. Comme on peut le constater à la page 21 du rapport, la RIDT a dépassé ce délai pour les années 2016 (remis le 18 avril) et 2017 (remis le 16 avril).

Il est proposé par M. Stéphan Dubé, appuyé par M. Brunon Malenfant de signifier à la Commission municipale du Québec que la RIDT a bien reçu et pris connaissance du rapport sur l'audit de conformité sur la transmission des rapports financiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2022-1616

e) **Mandat de vérification comptable 2022-2024**

Il est proposé par M. Bruno Malenfant, appuyé par M. Normand Lizotte, que la RIDT accepte la proposition de renouvellement pour 3 ans déposée par Raymond Chabot Grant Thornton. Les coûts prévus sont les suivants :

Années	Audit – Rapport financier	Rapport spécial – Matières résiduelles	Rapport spécial – Recyc-Québec
2022	6 400 \$	700 \$	925 \$
2023	6 650 \$	725 \$	950 \$
2024	6 900 \$	750 \$	975 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2022-1617**

f) **Ouverture de compte – Épargne Placements Québec**

La RIDT effectue différents placements pour les réserves financières du lieu d'enfouissement technique. Il est nécessaire d'ouvrir un compte chez Épargne Placement Québec pour y déposer certains montants à venir ou ceux venant à échéance.

Il est proposé par M. Richard Dupuis, appuyé par M. Normand Lizotte, que la RIDT adhère à Épargne Placements Québec et désigne des fondés de pouvoir.

Il est ainsi résolu

- que les personnes désignées ci-après appelées « fondés de pouvoir » soient et sont par la présentes autorisées à signer le formulaire d'adhésion au système d'inscription en compte géré par Épargne Placements Québec, à agir à titre de fondés de pouvoir et, à ce titre, à signer pour et au nom de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata, tous les formulaires et autres documents requis par Épargne Placements Québec.
- que les fondés de pouvoir soient et sont autorisés à agir en notre nom pour tout ce qui concerne le système d'inscription en compte géré par Épargne Placements Québec, y compris, sans en limiter l'étendue, les achats, les ventes, les transferts, les demandes de remboursement et, le cas échéant, la production et la modification éventuelle des coordonnées bancaires de la personne morale.
- que la désignation de fondés de pouvoir soit et est considérée comme valable par Épargne Placements Québec, jusqu'à la date de réception d'une nouvelle résolution corporative désignant un ou plusieurs nouveaux fondés de pouvoir, conformément à l'article 26 du Règlement sur les produits d'épargne.
- que deux des personnes désignées ci-dessous comme fondés de pouvoir doivent en tout temps agir conjointement.
- que, compte tenu de ce qui précède, les personnes identifiées ci-dessous soient et sont désignées comme fondés de pouvoir :
  - le président, M. Claude H. Pelletier
  - le vice-président, M. Bernard Caron
  - le directeur général, M. Maxime Groleau

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2022-1618**

5) **PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

a) **Rapport annuel de mise en œuvre du PGMR**

M. Maxime Groleau dépose aux membres le rapport annuel de mise en œuvre du PGMR de la MRC de Témiscouata pour l'année 2021.

Ce rapport sera transmis à la MRC pour qu'elle puisse l'envoyer au Ministère de l'Environnement et à Recyc-Québec avant le 30 juin prochain.

b) **Formation d'un comité « Logistique et transport »**

Plusieurs dossiers devront être discutés et planifiés en lien avec les opérations de la RIDT. Notamment :

- Mise à jour ou remplacement de machinerie
- Chargement et du transport de matériaux dans les écocentres
- Collecte et transport des déchets et du recyclage
- Transport et traitement des matériaux secs des écocentres
- 

M. Bernard Caron, M. Bruno Malenfant et M. Claude H. Pelletier sont intéressés à faire partie du comité « Logistique et transport » de la RIDT.

c) **Collecte des encombrants 2022**

Un rappel est effectué sur le fonctionnement des inscriptions pour la collecte des encombrants pour le printemps 2022.

d) **Statistiques d'opération 2021**

M. Maxime Groleau donne différentes informations en lien avec les opérations de l'année 2021.

Durant l'année 2021, la RIDT a reçu dans ses installations

- 30 525 visites d'utilisateurs résidentiels et 550 visites d'utilisateurs commerciaux dans ses 4 éco-centres
- 1 800 apports de déchets à son lieu d'enfouissement dont 1 447 directement en lien avec les services rendus par la RIDT (camions de collecte, déchets d'éco-centres, ...)

Le taux de recyclage/valorisation est de 59 % pour l'ensemble des matières générées sur le territoire (46% en 2012). Cependant, on note que la quantité de matières résiduelles générées globalement continue d'augmenter d'année en année.

Au niveau de l'enfouissement, on note une augmentation du tonnage de 4 % par rapport à 2020 qui avait connu une baisse marquée. Ce total est cependant très similaire à celui enfoui en 2012.

Les éco-centres ont permis de recueillir 5 161 tonnes de matériaux et près de 94 % de ceux-ci ont pu éviter l'enfouissement.

Grâce à l'ensemble des services mis en place, et leur utilisation jour après jour par la population de la région, on a évité l'enfouissement de 70 % plus de matières en 2021 (13 724 tonnes) qu'en 2012 (8 083 tonnes).

Pour l'ensemble des activités de recyclage et de valorisation, on constate une augmentation significative principalement due au volume de boues des installations septiques collectées et compostées par Simetech Environnement.

2 619 vidanges d'installations ont été effectuées par l'entreprise en 2021.

## 6) GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES

### a) Suivi des communications et du projet

Un document de planification pour les communications de la RIDT a été monté afin d'avoir une idée générale des différents thèmes à aborder par période pour l'ensemble des services. Plus spécifiquement au niveau de la gestion des matières organiques, différents éléments sont en préparation pour le projet de la RIDT

- courrier de présentation aux citoyens
- mini-guide sur le compostage domestique
- autocollant pour la livraison des équipements de compostage
- affiche sur les consignes de tri pour les entreprises qui utiliseront des conteneurs à chargement avant
- nouveau site web
- messages publicitaires radios et journaux
- articles sur une dizaine de sujets
- séances d'information publique
- chroniques radios
- visioconférence avec reprise web

Il est proposé par M. Bruno Malenfant, appuyé par M. David Coté, que la RIDT fasse installer un nouveau lettrage afin d'identifier la BOLT et la nouvelle remorque de la RIDT.

Le coût proposé par Conception GB est de 650 \$ pour la BOLT et 550 \$ pour la remorque, qui inclut 55 pi<sup>2</sup> de lettrage par véhicule, le montage devrait être fourni.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**2022-1619**

### b) Résultats – Appel d'offre pour la collecte et transport des matières organiques en conteneurs

La RIDT a lancé un appel d'offres sur SEO pour attribuer un contrat ayant pour objet l'enlèvement et le transport des matières organiques par des conteneurs à chargement avant qui seront mis en place sur l'ensemble du territoire des 19 municipalités du Témiscouata.

Ils seront utilisés par environ 120 commerces ou institutions qui y déposeront leurs matières organiques, avant que celles-ci soient transférées vers l'usine de biométhanisation de la SÉMER, située à Cacouna. La durée du contrat est de 29 mois, il débute le 27 juin 2022 et se terminent le 1<sup>er</sup> décembre 2024 inclus.

La RIDT a reçu deux soumissions, toutes les deux conformes :

- |                           |                                 |               |
|---------------------------|---------------------------------|---------------|
| - Exploitation JAFFA inc. | montant annuel (taxes incluses) | 264 019,39 \$ |
| - SSAD inc.               | montant annuel (taxes incluses) | 215 233,20 \$ |

Il est proposé par M. Stéphan Dubé, appuyé par M. David Côté, que la RIDT accepte la proposition de SSAD inc. pour le contrat d'enlèvement et de transport des matières organiques par conteneur.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**2022-1620**

## 7) ÉCOCENTRES

### a) Résultats – Appel d'offre pour la construction de dalles de béton

La RIDT bénéficie d'une subvention de 105 987 \$ pour procéder à des travaux de construction de dalles de béton et pour revoir l'ensemble de l'affichage des consignes dans les 4 éco-centres.

Elle a fait des demandes de soumission sur invitation à plusieurs entrepreneurs de la région du KRTB mais il y a eu peu de réponses pour réaliser l'ensemble des lots en bloc.

Il est proposé par M. Richard Dupuis, appuyé par M. David Côté, que

- La RIDT effectue à nouveau des demandes de soumission pour les travaux prévus dans les éco-centres de Pohénégamook, Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac afin de séparer les lots par secteur et de recontacter des entrepreneurs locaux, notamment.
- Le contrat pour le lot n°1 lié à la construction des différentes dalles de béton extérieures de l'éco-centre Dégelis est attribué à Construction GB pour un montant de 36 500 \$, excluant les taxes et la fourniture du béton.
- Le contrat pour le lot n°2 lié à la construction de la dalle de béton dans le garage de machinerie à Dégelis est attribué à Les Constructions CB 2004 pour un montant de 29 600 \$, excluant les taxes et la fourniture du béton.
- La RIDT procède directement avec Bétonnière du Golfe pour l'achat et la livraison du béton requis sur les différents chantiers. Les entrepreneurs en construction retenus seront responsables de coordonner les quantités et les livraisons avec Bétonnière du Golfe.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2022-1621**

**b) Ré-ouverture des éco-centres selon l'horaire estival**

Pour les éco-centres, la date de réouverture selon l'horaire estival est bien dans la semaine du 11 avril prochain. Une petite erreur sur le nouvel aide-mémoire qui va être distribué mentionne la semaine du 18 avril.

**c) Gestion des tubulures d'érablières et des plastiques agricoles**

Suite à différentes démarches et vue la mise en place prochaine de la responsabilité élargie des producteurs pour les plastiques agricoles et acéricoles, la RIDT va devoir modifier certains services en lien avec ces matériaux.

La tubulure d'érablière était habituellement pré-traitée par la Société VIA à Dégelis avant d'être envoyée vers l'entreprise d'économie sociale Environek, en Beauce.

À partir de ce printemps, la Société VIA n'effectuera plus de tri pour cette matière mais la RIDT continuera à la recevoir sans frais dans ses 4 éco-centres (aucun main avec de la broche) et l'enverra directement en Beauce. L'organisme Agri-Récup a confirmé à la RIDT qu'il prendrait en charge les coûts de transport du Témiscouata vers la Beauce pour ces matières.

Agri-Récup a proposé à la RIDT de mettre en place des dépôts pour recevoir différents types de plastiques agricoles. Les 4 éco-centres pourraient servir de lieux de réception pour voir l'intérêt des agriculteurs à disposer de leurs plastiques agricoles de cette manière.

Il n'y aurait aucun coût pour la RIDT, seulement la mise à disposition des éco-centres.

Il est proposé par Mme Julie Gagnon, appuyé par M. André St-Pierre, que la RIDT effectue les démarches requises avec Agri-Récup afin de pouvoir mettre en place leur système de réception des différents plastiques agricoles dans les 4 éco-centres du Témiscouata.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2022-1622**

**8) LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE**

**a) Rapport – Rapport annuel d'exploitation du lieu d'enfouissement technique 2021**

Comme chaque année, la RIDT transmet au Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques un rapport annuel pour l'exploitation du lieu d'enfouissement technique.

Le lieu d'enfouissement technique (LET) de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata (RIDT) est situé au 297, route 295 à Dégelis, dans la MRC de Témiscouata.

L'établissement de ce lieu d'enfouissement a été initialement autorisé le 7 août 1979.

De nouveaux certificats d'autorisation ont par la suite été délivrés les 6 octobre 2008, 22 juin 2009 et 28 avril 2020 par le MELCC pour le compte de la RIDT.

L'ensemble des cellules prévues pour le LET (phases 1, 2 et 3) couvrent une superficie totale de 44 163 m<sup>2</sup> et ont une capacité d'enfouissement de 532 956 m<sup>3</sup>.

La cellule n°1, actuellement autorisée et en opération, a une superficie de 20 607 m<sup>2</sup> et un volume maximal d'enfouissement de 190 400 m<sup>3</sup>.

La cellule n°2, construite en 2020 n'a pas encore été utilisée.

La durée de vie restante pour l'ensemble du site est estimée à 24 ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Environ 85 % des tonnages enfouis proviennent d'activités liées aux services municipaux (bacs roulants et conteneurs), le reste étant des apports d'entreprises privées ou d'autres institutions, moyennant des frais d'accès.

Voici la répartition de provenance des matières enfouies :

	2021		2020		2019	
<b>Déchets résidentiels</b>	5 272 t	55 %	5 214 t	56 %	5 058 t	48 %
<b>Déchets Commerces et Institutions (CI)</b>	2 581 t	27 %	2 379 t	25 %	2 687 t	26 %
<b>Déchets Industries (I)</b>	239 t	2 %	230 t	2 %	537 t	5 %
<b>Déchets Construction, Rénovation et Démolition (CRD)</b>	62 t	1 %	79 t	1 %	911 t	9 %
<b>Déchets écocentres</b>	325 t	3 %	499 t	5 %	556 t	5 %
<b>Terre contaminée enfouie</b>	0 t	0 %	0 t	0 %	0 t	0 %
<b>Boues de papetière</b>	1 186 t	12 %	946 t	11 %	765 t	7 %
<b>Total enfoui</b>	<b>9 665 t</b>		<b>9 346 t</b>		<b>10 512 t</b>	

9) **VARIA**

a) **Bureau administratif de la RIDT**

M. Maxime Groleau donne quelques informations aux membres en lien les bureaux administratifs de la RIDT qui sont situés au deuxième étage de l'Hôtel de ville de Dégelis.

10) **PROCHAINE RENCONTRE**

- Mercredi 20 avril 2022
- Mercredi 18 mai 2022
- Mercredi 15 juin 2022
- Pas de rencontre en juillet 2022
- Mercredi 24 août 2022 (4<sup>ème</sup> mercredi)
- Mercredi 21 septembre 2022
- Mercredi 19 octobre 2022
- Mercredi 16 novembre 2022
- Mercredi 21 décembre 2022

11) **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Mme Linda Lévesque de lever l'assemblée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2022-1623**

---

Claude H. Pelletier, Président

---

Maxime Groleau, secrétaire-trésorier